

**AVIS DES SOCIETES**

**ETATS FINANCIERS DEFINITIFS**

**Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances « CO.M.A.R »**

Siège social : Avenue Habib Bourguiba, Immeuble COMAR, 1001 Tunis

La Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances « CO.M.A.R » publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2014 tels qu'ils vont être soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 15 mai 2015. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : **Chiheb GHANMI & Ahmed BELAIFA.**

**Actif du bilan au 31 décembre 2014**

**(Exprimé en dinars)**

A C T I F Notes	Exercice 2014			Exercice 2013
	Montant Brut	Amort &Prov	Montant Net	Montant Net
<b>AC1 Actifs incorporels</b>				
AC11 Investissements de recherche et développement	1 790 197		1 790 197	748 684
AC12 Concessions, Brevets, Licences, Marques	6 632 275	4 961 477	1 670 798	3 118 149
AC13 Fonds commercial	15 000		15 000	15 000
	<b>8 437 472</b>	<b>4 961 477</b>	<b>3 475 995</b>	<b>3 881 833</b>
<b>AC2 Actifs corporels d'exploitation</b>				
AC21 Installations techniques et machines	13 527 632	11 423 942	2 103 690	2 223 973
AC22 Autres installations, outillage et mobilier	846 298	779 107	67 191	71 362
	<b>14 373 930</b>	<b>12 203 049</b>	<b>2 170 881</b>	<b>2 295 335</b>
<b>AC3 Placements</b>				
<b>AC31 Terrains et constructions</b>	<b>47 477 582</b>	<b>11 160 677</b>	<b>36 316 905</b>	<b>34 641 096</b>
AC311 Terrains et constructions d'exploitation	14 005 218	5 978 205	8 027 013	8 537 891
AC312 Terrains et constructions hors exploitation	33 472 364	5 182 472	28 289 892	26 103 205
<b>AC32 Placements dans les entreprises liées et participations</b>	<b>208 840 985</b>	<b>8 639 296</b>	<b>200 201 689</b>	<b>183 465 578</b>
AC321 Parts dans les entreprises liées	55 556 514	545 003	55 011 511	44 248 035
AC323 Parts dans les entreprises avec un lien de participation	144 034 776	8 094 293	135 940 483	128 894 448
AC324 Bons et obligations émis par les entreprises avec lesquelles l'entreprise d'assurance a un lien de participation et créances sur ces entreprises	9 249 695		9 249 695	10 323 095
<b>AC33 Autres placements financiers</b>	<b>199 040 781</b>	<b>2 562 950</b>	<b>196 477 831</b>	<b>190 671 078</b>
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et part dans des FCP	46 614 166	2 450 900	44 163 266	51 778 201
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe	148 435 407		148 435 407	136 038 297
AC334 Autres prêts	3 988 056	112 050	3 876 006	2 851 428
AC336 Autres	3 152		3 152	3 152
<b>AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes</b>	<b>3 661 020</b>		<b>3 661 020</b>	<b>3 817 243</b>
	<b>459 020 368</b>	<b>22 362 923</b>	<b>436 657445</b>	<b>412 594 995</b>
<b>AC5 Parts des réassureurs dans les provisions techniques</b>				
AC510 Provisions pour primes non acquises	7 943 322		7 943 322	6 231 064
AC530 Provisions pour sinistres (vie)	567 471		567 471	192 129
AC531 Provisions pour sinistres (non vie)	32 844 794		32 844 794	32 273 839
	<b>41 355 587</b>		<b>41 355 587</b>	<b>38 697 032</b>
<b>AC6 Créances</b>				
<b>AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe</b>				
AC611 Primes acquises et non émises et primes à annuler	822 397		822 397	1 553 915
AC612 Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	60 674 822	26 991 025	33 683 797	32 744 785
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	16 022 141		16 022 141	13 480 558
<b>AC62 Créances nées d'opérations de réassurance</b>	1 267 849	563 750	704 099	1 858 949
<b>AC63 Autres créances</b>				
AC631 Personnel	312 982		312 982	248 979
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	5 734 664		5 734 664	5 450 905
AC633 Débiteurs divers	5 910 530		5 910 530	3 085 604
	<b>90 745 385</b>	<b>27 554 775</b>	<b>63 190 610</b>	<b>58 423 695</b>
<b>AC7 Autres éléments d'actifs</b>				
<b>AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse</b>	15 434 593		15 434 593	15 443 703
<b>AC72 Charges reportées</b>				
AC721 Frais d'acquisitions reportés	8 396 292		8 396 292	7 559 474
AC722 Autres charges à répartir	30 930		30 930	100 247
<b>AC73 Comptes de régularisation Actif</b>				

AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	7 085 371		7 085 371	6 833 334
AC733 Autres comptes de régularisation	3 357 845		3 357 845	2 824 335
<b>AC75 Autres</b>	3 669		3 669	-6 628
	<b>34 308 700</b>		<b>34 308 700</b>	<b>32 754 465</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>648 241 442</b>	<b>67 082 224</b>	<b>581 159 218</b>	<b>548 647 355</b>

**Passifs et Capitaux propres du bilan au 31 décembre 2014**

*(Exprimé en dinars)*

<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b> Notes	<b>Exercice 2014</b> Montant Net	<b>Exercice 2013</b> Montant Net
<b>Capitaux propres</b>		
CP1 Capital social ou fonds équivalent	50 000 000	50 000 000
CP2 Réserves et primes liées au capital	60 817 987	51 256 730
CP4 Autres capitaux propres	31 764 776	26 096 206
<b>Total capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>	<b>142 582 763</b>	<b>127 352 936</b>
CP6 Résultat de l'exercice	19 849 679	25 229 827
<b>Total capitaux propres avant affectation</b>	<b>162 432 442</b>	<b>152 582 763</b>
<b>Passifs</b>		
<b>PA2 Provisions pour autres risques et charges</b>		
PA23 Autres provisions	2 260 535	2 768 723
	<b>2 260 535</b>	<b>2 768 723</b>
<b>PA3 Provisions techniques brutes</b>		
PA310 Provisions pour primes non acquises	46 967 759	43 982 763
PA320 Provisions d'assurance vie	8 609 280	9 396 911
PA330 Provision pour sinistres (vie)	2 586 927	2 208 148
PA331 Provision pour sinistres (non vie)	267 733 834	252 315 354
PA340 Provisions pour participations aux bénéficiaires et ristournes (vie)	20 343	133 563
PA341 Provisions pour participations aux bénéficiaires et ristournes (non vie)	4 746 802	2 762 881
PA350 Provisions pour égalisation et équilibrage	13 187 961	16 400 685
PA361 Autres provisions techniques (non vie)	13 255 711	10 456 996
	<b>357 108 617</b>	<b>337 657 301</b>
<b>PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires</b>	32 155 433	28 884 852
	<b>32 155 433</b>	<b>28 884 852</b>
<b>PA6 Autres dettes</b>		
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe	6 323 674	3 072 212
PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance	5 423 756	7 423 544
PA63 Autres dettes		
PA631 Dépôts et cautionnements reçus	2 724 506	2 789 910
PA632 Personnel	3 896	15 049
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	3 143 274	2 962 018
PA634 Crédoiteurs divers	1 395 258	3 284 248
	<b>19 014 364</b>	<b>19 546 981</b>
<b>PA7 Autres passifs</b>		
PA71 Compte de régularisation Passif	8 187	7 206
PA712 Autres comptes de régularisation Passif	827	735
	<b>8 187 827</b>	<b>7 206 735</b>
<b>Total du passif</b>	<b>418 726 776</b>	<b>396 064 592</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF</b>	<b>581 159 218</b>	<b>548 647 355</b>

**Etat de résultat technique de l'assurance non vie**  
**Période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2014**  
**(Exprimé en dinars)**

Notes	2014			2013
	Opérations brutes	Cessions et/ou Rétrocessions	Opérations nettes	Opérations Nettes
<b>PRNV1 Primes acquises</b>				
PRNV11 Primes émises et acceptées	+	153 539 399	- 27 249 272	126 290 127
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	-	2 984 996	1 712 258	- 1 272 739
		<b>150 554 403</b>	<b>- 25 537 014</b>	<b>125 017 388</b>
<b>PRNV3 Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat</b>	+	14 866 872		14 866 872
		<b>14 866 872</b>		<b>14 866 872</b>
<b>PRNV2 Autres produits techniques</b>	+	60 664		60 664
		<b>60 664</b>	-	<b>60 664</b>
<b>CHNV1 Charges de sinistres</b>				
CHNV11 Montants payés	-	94 665 918	17 097 956	- 77 567 962
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	-	17 442 316	570 955	- 16 871 361
		<b>- 112 108 234</b>	<b>17 668 911</b>	<b>- 94 439 323</b>
<b>CHNV2 Variation des autres provisions techniques</b>	-	2 798 715		- 2 798 715
		<b>- 2 798 715</b>		<b>- 2 798 715</b>
<b>CHNV3 Participation aux bénéfiques et ristournes</b>	-	484 107		- 484 107
		<b>- 484 107</b>		<b>- 484 107</b>
<b>CHNV4 Frais d'exploitation</b>				
CHNV41 Frais d'acquisition	-	26 499 467		- 26 499 467
CHNV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	+	836 818		836 818
CHNV43 Frais d'administration	-	13 600 574		- 13 600 574
CHNV44 Commissions reçues des réassureurs	+		7 191 153	7 191 153
		<b>- 39 263 223</b>	<b>7 191 153</b>	<b>- 32 072 069</b>
<b>CHNV5 Autres charges techniques</b>	-	328 175		- 328 175
		<b>- 328 175</b>		<b>- 328 175</b>
<b>CHNV6 Variation de la provision pour égalisation et équilibrage</b>	-	3 805 683		3 805 683
		<b>3 805 683</b>		<b>3 805 683</b>
<b>RTNV RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE</b>		<b>14 305 168</b>	<b>- 676 950</b>	<b>13 628 218</b>
				<b>23 240 817</b>

**Etat de résultat technique de l'assurance vie**  
**Période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2014**  
**(Exprimé en dinars)**

		2014			2013
		Opérations Brutes	Cessions et/ou rétrocessions	Opérations nettes	Opérations Nettes
<b>PRV1 Primes</b>					
PRV11 Primes émises et acceptées	+	3 933 366	-659 784	3 273 582	4 728 941
		<b>3 933 366</b>	<b>-659 784</b>	<b>3 273 582</b>	<b>4 728 941</b>
<b>PRV2 Produits de placements</b>	+	756 737		756 737	769 182
		<b>756 737</b>		<b>756 737</b>	<b>769 182</b>
<b>CHV1 Charges de sinistres</b>					
CHV11 Montants payés	-	-1 439 788		-1 439 788	-1 397 290
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	-	-225 646	375 342	149 696	-311 602
		<b>-1 665 434</b>	<b>375 342</b>	<b>-1 290 092</b>	<b>-1 708 892</b>
<b>CHV2 Variation des autres provisions techniques</b>					
CHV21 Provision d'assurance vie	+	787 631		787 631	-395 938
CHV22 Autres provisions techniques					
CHV23 Provision sur contrats en unité de compte					
		<b>787 631</b>		<b>787 631</b>	<b>-395 938</b>
<b>CHV3 Participation aux bénéfices et ristournes</b>	-	-59		-59	
		<b>-59</b>		<b>-59</b>	<b>-</b>
<b>CHV4 Frais d'exploitation</b>					
CHV41 Frais d'acquisition	-	-710 254		-710 254	-1 277 023
CHV43 Frais d'administration	-	-716 147		-716 147	-177 827
CHV45 Commissions reçues des réassureurs	+		83 479	83 479	24 270
		<b>-1 426 401</b>	<b>83 479</b>	<b>-1 342 922</b>	<b>-1 430 580</b>
<b>CHV6 Variation de la provision pour égalisation vie</b>	-	-592 959		-592 959	-378 950
		<b>-592 959</b>	<b>0</b>	<b>-592 959</b>	<b>-378 950</b>
<b>RTV RESULTAT TECHNIQUES DE L'ASSURANCE VIE</b>		<b>1 792 881</b>	<b>-200 963</b>	<b>1 591 918</b>	<b>1 583 763</b>

**Etat de résultat**  
**Période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2014**  
**(Exprimé en dinars)**

	Notes	2 014	2 013
<b>RTNV Résultat technique de l'assurance non vie</b>	+	13 628 218	23 240 817
		<b>13 628 218</b>	<b>23 240 817</b>
<b>RTV Résultat technique de l'assurance vie</b>	+	1 591 918	1 583 763
		<b>1 591 918</b>	<b>1 583 763</b>
<b>PRNT1 Produits des placements (assurance non vie)</b>			
PRNT11 Revenus des placements	+	24 423 707	22 391 700
PRNT12 Produits des autres placements			
PRNT13 Reprise de corrections de valeur sur placements	+	2 517 890	3 013 725
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements	+	1 033 654	3 015 555
		<b>27 975 251</b>	<b>28 420 980</b>
<b>PRNT3 Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance vie</b>			
<b>CHNT1 Charges des placements (assurance non vie)</b>			
CHNT11 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts	- -	2 047 535	2 096 459
CHNT12 Correction de valeur sur placements	- -	1 846 679	4 128 629
CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements	- -	1 349 490	379 003
		<b>- 5 243 704</b>	<b>- 6 604 091</b>
<b>CHNT2 Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique</b>			
CHNT21 Produits des placements transférés non vie	- -	14 866 872	14 268 224
CHNT22 Produits des placements transférés vie	- -	756 737	769 183
		<b>- 15 623 609</b>	<b>- 15 037 407</b>
<b>PRNT2 Autres produits non techniques</b>	+	258 791	264 071
		<b>258 791</b>	<b>264 071</b>
<b>CHNT3 Autres charges non techniques</b>	- -	784 784	1 740 104
		<b>- 784 784</b>	<b>- 1 740 104</b>
<b>Résultat provenant des activités ordinaires</b>		<b>21 802 081</b>	<b>30 128 029</b>
<b>CHNT4 Impôt sur le résultat</b>	+	1 952 402	4 898 202
		<b>1 952 402</b>	<b>4 898 202</b>
<b>Résultat provenant des activités ordinaires après impôts</b>		<b>19 849 679</b>	<b>25 229 827</b>
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>19 849 679</b>	<b>25 229 827</b>
<b>Effets des modifications comptables (nets d'impôts)</b>			
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE APRES MODIFICATIONS COMPTABLES</b>		<b>19 849 679</b>	<b>25 229 827</b>

**Etat de flux de trésorerie (Méthode directe)**  
(Exprimés en dinars)

	Notes	2014	2013
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>			
* Encaissements des primes reçues des assurés	+	169 449 056	157 435 984
* Encaissements des primes reçues (Acceptations)	+	10 028 787	16 716 033
* Décaissements des primes pour les cessions	-	17 437 968	25 991 137
* Sommes versées pour paiement des sinistres	-	83 600 032	71 665 901
* Sommes versées pour les sinistres (Acceptations)	-	5 298 007	10 666 903
* Encaissements des sinistres pour cessions	+	15 891 177	6 926 389
* Commissions versées aux intermédiaires	-	17 453 592	16 388 730
* Commissions reçues sur les cessions	+	4 350 832	6 694 216
* Commissions versées sur les acceptations	-	3 157 993	3 620 699
* Somme versées aux fournisseurs et au personnel	-	16 940 137	17 008 774
* Variation des dépôts auprès des cédantes	+	78 987	538 767
* Variation des espèces reçues des cessionnaires	-	4 280 753	1 101 794
* Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-	156 777 241	77 743 551
* Encaissements liés à la cession de placements financiers	+	172 494 335	85 630 440
* Produits financiers reçus	+	18 598 609	21 105 962
* Taxes sur les assurances versées au Trésor	-	12 101 059	15 573 695
* Impôts sur les bénéfices payés	-	2 241 056	2 325 916
* Autres mouvements	-	4 660 813	9 414 948
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>		<b>66 943 132</b>	<b>44 671 797</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements</b>			
* Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	1 922 759	1 064 604
* Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	+	77 880	151 600
* Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation	-		
* Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinés à l'exploitation	-	94 869	
* Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	- 750		26 684 654
* Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	+ 651	39 377	4 623 465
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>		<b>- 57 336 978</b>	<b>- 22 974 193</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
* Encaissements suite à l'émission d'actions	+		
* Dividendes et autres distributions	-	9 615 264	10 011 018
* Encaissements provenant d'emprunts	+		
* Remboursements d'emprunts	-		
* Variation des ressources spéciales	+/-		
	-		
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>		<b>- 9 615 264</b>	<b>- 10 011 018</b>
<b>Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités</b>			
<b>Variation de Trésorerie</b>		<b>-9 110</b>	<b>11 686 586</b>
<b>Trésorerie de début d'exercice</b>		<b>15 443 703</b>	<b>3 757 117</b>
<b>Trésorerie de fin d'exercice</b>		<b>15 434 593</b>	<b>15 443 703</b>

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2014

### I- PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

• Raison sociale	: Compagnie méditerranéenne d'assurances et de réassurances (CO.M.A.R)
• Siège social	: Immeuble COMAR Avenue Habib BOURGUIBA1001 – Tunis
• Date de création	: 1972
• Activité	: Assurance et réassurance toutes branches
• Forme	: Société Anonyme
• Capital social	: Cinquante millions de dinars entièrement libérés
• Registre de commerce	: B 132051 1996 – Tunis
• Matricule fiscal	: 000301L/A/M/000

#### Effectif au 31/12/2014

Catégories professionnelles	Nombre
Cadres (*)	222
Employés (**)	81
Personnel contractuel	5
<b>Total</b>	<b>308</b>

(\*) dont 41 stagiaires  
(\*\*) dont 14 stagiaires

### II- PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les principes et méthodes retenus pour la préparation et la présentation des états financiers de la société au 31/12/2014 sont ceux définis par le Système Comptable des Entreprises et notamment par les normes NCT 26 à NCT 31.

Les mouvements et les positions comptables sont exprimés en dinar tunisien. Les opérations traitées au cours de l'exercice et ayant pour contrepartie une devise étrangère (principalement les opérations de réassurance), sont constatées sur la base du cours de change du jour de l'opération.

#### 1- Postes de bilan

##### 1.1- Actifs incorporels

Ce poste enregistre les investissements de recherche et de développement, les concessions, brevets, licences, logiciels et marques ainsi que les fonds commerciaux acquis par la société.

##### 1.2- Actifs corporels d'exploitation

Ce poste enregistre les installations, agencements et aménagements, le matériel de transport, le matériel de bureau et informatique ainsi que le mobilier de bureau. En application de la norme comptable NCT 5, les actifs corporels d'exploitation font l'objet d'amortissements annuels aux taux suivants :

Matériel de transport	:	20 %
Mobilier & matériel de bureau	:	20 %
Agencements, aménagements et installations	:	15 %
Matériel informatique	:	33,33 %
Logiciels	:	33,33 %

##### 1.3- Placements

###### 1.3.1. Placements immobiliers

Les placements immobiliers regroupent :

- Les terrains non construits
- Les immeubles bâtis d'exploitation (siège social, centre d'archives, etc.),
- Les immeubles hors exploitation,
- Les parts des sociétés à objet foncier non cotées,

- Les parts et actions des sociétés immobilières non cotées.

Les placements immobiliers sont inscrits au bilan à leur coût de revient, hors frais d'acquisition, d'impôts et taxes récupérables et augmentés des travaux de construction et d'amélioration, à l'exclusion des travaux d'entretien proprement dits.

Contrairement aux immeubles hors exploitation, les travaux d'agencement, d'aménagement et d'installation des immeubles d'exploitation sont exclus des placements immobiliers et figurent au niveau des actifs corporels d'exploitation.

Les placements immobiliers ont été évalués à leur coût de revient, minoré des amortissements (pour les biens amortissables), des provisions pour dépréciation, lorsque la dépréciation présente un caractère durable mais pas irréversible et d'une correction de valeur, lorsque la dépréciation est irréversible.

Pour ces placements immobiliers amortissables, et en application de la norme comptable NCT 5, la société a retenu les modalités d'amortissement suivantes :

Eléments	Taux
Terrains	non amortissables
Immeubles d'exploitation	5%
Immeubles hors exploitation	5%

### 1.3.2. Placements dans les entreprises liées et participations

Les placements dans les entreprises liées et dans les entreprises dans lesquelles il existe un lien de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition, hors frais d'acquisition, impôts, droits et taxes récupérables.

### 1.3.3. Autres placements

- *Actions et autres titres à revenus variables :*

Cette catégorie de placements comprend les titres dont le revenu dépend directement ou indirectement du résultat ou de l'un des éléments du résultat de l'émetteur. A ce titre, sont considérés comme titres à revenus variables les actions ordinaires, les actions à dividende prioritaire sans droit de vote, les certificats d'investissement ainsi que les parts des organismes de placement collectifs (SICAV et FCP).

Les actions et autres titres à revenu variables sont enregistrés à leur prix d'acquisition hors frais d'acquisition, impôts, droits et taxes récupérables.

A l'inventaire, ces placements sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport à leur coût d'entrée font l'objet d'une dotation aux provisions inscrites en charges de l'exercice. Les plus-values par rapport à ce coût ne sont pas constatées.

La valeur d'inventaire retenue pour chacune des catégories est la suivante :

Actions cotées	cours moyen du mois de décembre
Actions non cotées	valeur mathématique au 31 décembre N-1
Parts d'OPCVM	valeur liquidative du 31 décembre

- *Obligations et autres titres à revenu fixe :*

Les obligations et autres titres à revenu fixe sont enregistrés à leur prix d'acquisition hors frais d'acquisition, impôts, droits et taxes récupérables et hors intérêts courus à l'achat.

Lorsqu'un risque de recouvrement du principal et/ou des intérêts est constaté, une provision est constatée à due concurrence.

- *Prêts et dépôts auprès des établissements bancaires et financiers*

Cette rubrique comporte les prêts de toute nature, accordés aux entreprises ou au personnel ainsi que les avances sur contrats vie.

Une provision pour dépréciation est constatée dès lors qu'un risque de défaillance du débiteur apparaît.

## 1.4- Créances

Cette rubrique comporte les créances nées d'opération d'assurance directe, les créances nées d'opérations de réassurance et les autres créances.

### 1.4.1. Créances nées d'opération d'assurance directe

Les créances nées d'opération d'assurance directe enregistrent les créances sur les assurés et les intermédiaires d'assurance, les créances sur les co-assureurs, les primes à annuler, les primes acquises et non émises brutes ainsi que les créances nées de la subrogation de la compagnie dans les droits de l'assuré.

### 1.4.2. Créances nées d'opération de réassurance

Les créances nées d'opérations de réassurance enregistrent les créances sur les réassureurs et les cédantes, les créances sur les courtiers de réassurance ainsi que la part des réassureurs dans les primes non acquises et les primes à annuler.



#### 1.4.3. Autres créances

Les autres créances enregistrent les créances qui ne sont pas liées directement à l'activité d'assurance et/ou de réassurance. Tel est le cas des créances sur le personnel, l'État, les organismes de sécurité sociale et les collectivités publiques ainsi que les autres débiteurs divers.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée pour les créances lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

#### 1.5 - **Autres éléments d'actif**

Ce poste recense les liquidités et équivalents de liquidités (avoirs en banques, chèques et effets à l'encaissement, CCP, caisse, etc...) ainsi que les comptes de régularisation actif (les frais d'acquisition reportés, les produits à recevoir, les charges à répartir, les charges constatées d'avance, l'écart de conversion actif ainsi que les différences sur prix de remboursement à percevoir).

##### 1.5.1. Frais d'acquisition reportés :

Il s'agit de la fraction des frais d'acquisition (commissions et frais internes liés à l'établissement des contrats) constatés en charges de l'exercice et qui n'est pas imputable à la période comptable.

##### 1.5.2. Différences sur prix de remboursement à percevoir :

Si la valeur de remboursement des obligations et autres titres à revenus fixes est différente de la valeur d'acquisition, la différence, pour chaque ligne de titres, est rapportée au résultat sur la durée de vie résiduelle des titres par la comptabilisation, soit d'une charge (surcote) soit d'un produit (décote).

#### 1.6- **Capitaux propres**

Les capitaux propres représentent les apports en capital, les réserves et primes liées au capital, les résultats reportés ainsi que le résultat de la période.

L'impact des changements de méthodes comptables ainsi que les corrections d'erreurs fondamentales sont inscrits en ajustement des résultats reportés.

#### 1.7- **Provisions techniques**

Ces provisions sont déterminées en brut de réassurance, la part des réassureurs figurant à l'actif du bilan.

##### 1.7.1. Provision pour primes non acquises :

La provision pour primes non acquises est destinée à constater la part des primes se rapportant à la période comprise entre la date d'inventaire et la date de la prochaine échéance de prime. Cette provision est calculée police par police et *pro rata temporis*.

##### 1.7.2. Provision mathématiques (vie) :

Cette provision représente, pour chaque contrat d'assurance vie, la valeur actuelle des engagements réciproques de l'assureur et de l'assuré

Elle comprend la valeur actuarielle estimée des engagements de l'assureur, y compris les participations aux bénéficiaires, déduction faite de la valeur actuarielle des primes futures.

##### 1.7.3. Provision pour sinistres :

La provision pour sinistres représente la valeur estimée des dépenses, en principal et en frais tant internes qu'externes, relatives au règlement des sinistres survenus, déclarés ou non, et non encore payés à la date d'arrêté des comptes.

Cette provision est calculée dossier par dossier. Les dépenses sont estimées à leur coût futur (non actualisé) augmenté d'une provision pour frais de gestion des sinistres et diminué des provisions de sauvetages et recours à encaisser.

Le taux de chargement de gestion retenu est déterminé en fonction des taux de frais de règlement des sinistres réellement observés.

##### 1.7.4. Provision pour participation aux bénéficiaires et ristournes :

La provision pour participation aux bénéficiaires et ristournes enregistre à la date d'arrêté des comptes, l'engagement de la compagnie qui résulte des clauses contractuelles de participations aux bénéficiaires et ristournes et ce, pour chacune des catégories d'assurance.

##### 1.7.5. Provision pour égalisation et équilibrage :

Cette provision permet d'égaliser les fluctuations de sinistres pour les années à venir ou de couvrir des risques spéciaux tel que la grêle et l'assurance-crédit caution.

##### 1.7.6. Autres provisions techniques

###### - Provision mathématique des rentes :

Cette provision correspond à la valeur actuelle des engagements de la compagnie en ce qui concerne les indemnités servies sous forme d'annuités (rentes) et accessoires des rentes, calculés sur la base de méthodes actuarielles.

###### - Provision pour risque d'exigibilité des engagements techniques :

Destinée à faire face à une insuffisance de la liquidité des placements, notamment en cas d'accélération du rythme de règlement des sinistres, cette provision est dotée lorsque, pour l'ensemble des placements, la compensation entre les plus-values latentes et les moins-values latentes résultant de la comparaison de la valeur comptable des placements à leur valeur d'inventaire, fait apparaître une moins-value latente.

- Provision pour risques en cours :  
Cette provision est destinée, pour chacun des contrats à prime payable d'avance, à couvrir la charge des sinistres et des frais afférents aux contrats susceptibles de se produire postérieurement à la date d'inventaire dans la mesure où ce coût n'est pas couvert par la provision pour primes non acquises.

### **III- POSTE DES ETATS DE RESULTAT**

#### **1- Produits des placements transférés et alloués**

Le résultat de la gestion des placements est ventilé en deux parties :

- les produits nets provenant du placement des provisions techniques, figurant dans l'état de résultat technique,
- les produits nets provenant du placement des capitaux propres, figurant dans l'état de résultat non technique.

A l'inventaire, une écriture comptable est passée pour transférer de l'état de résultat non technique vers l'état de résultat technique, la part des produits nets des placements alloués au prorata des provisions techniques nettes dans le total constitué par les capitaux propres et les provisions techniques nettes de réassurance.

#### **2- Les charges par destination**

Les frais généraux sont présentés par destination. Les destinations regroupent les postes suivants :

- Frais de règlement des sinistres (frais des services règlement),
- Frais d'acquisition (commissions d'acquisition, frais commerciaux),
- Frais d'administration (frais des services chargés du «terme», commissions de gestion),
- Frais de gestion des placements (frais des services de gestion des placements, courtages, etc.),
- Autres charges techniques (charges de direction générale).

Les charges non techniques sont celles qui résultent d'activités sans lien technique avec l'activité d'assurance.

Les méthodes utilisées pour réaliser l'affectation des frais généraux par nature aux destinations sont les suivantes :

- Imputation directe sans application des clés de répartition pour les charges directement affectables à une destination : tel est le cas des comptes de charges par nature correspondants à une seule destination (frais sur titres, dotations aux amortissements des immeubles, etc.).
- Affectation selon l'effectif de la destination : cette méthode concerne principalement les frais de personnels et autres charges rattachées.
- Imputation indirecte des autres frais généraux : Cette méthode concerne tous les autres comptes de frais généraux qui n'ont pas été affectés directement aux destinations par l'une des deux autres méthodes.

En ce qui concerne l'imputation indirecte de ces charges, celle-ci s'effectue à partir de clés de répartition.

#### **3- Exemption à la présentation des états financiers consolidés**

Au sens du paragraphe 4 de la NCT 35, COMAR est une société mère. En application des paragraphes 5 et 6 de la même norme, une société mère doit présenter des états financiers consolidés à l'exception du cas où cette société mère soit une filiale d'une autre entreprise établie en Tunisie et qui présente des états financiers consolidés et que des intérêts minoritaires représentant 5% du capital ne s'y opposent pas. La compagnie n'a pas présenté des états financiers consolidés puisqu'elle se trouve dans le champ d'application de cette exemption.

En effet, la COMAR est une filiale de la société PGI holding (société de participation et de gestion des investissements) qui détient directement et indirectement 77,71% du pourcentage de contrôle de la compagnie. La société PGI est une entreprise établie en Tunisie et prépare annuellement des états financiers consolidés conformément au référentiel comptable tunisien. De plus, des minoritaires représentant 5% du capital de la COMAR ne se sont pas opposés au fait que la compagnie ne prépare et présente des états financiers consolidés.

### **IV- CONTROLE INTERNE**

Le programme d'Audit pour l'année 2014 a été établi en fonction des priorités arrêtées par la direction générale et le comité d'audit et compte tenu des recommandations des commissaires aux comptes. Ce programme porte sur les fonctions et processus suivants :

- La Réassurance ;
- La Souscription «Assurance de personnes» ;
- La gestion des dossiers Prestations «Groupe» ;
- La gestion des dossiers Sinistres «Risques Divers» ;

- La mise en place de la cellule «Surveillance Sinistres»; et les
- Missions de suivi des rapports des commissaires aux comptes se rapportant au contrôle interne ;
- Les missions de suivi des fonctions auditées à ce jour à savoir :
  - ✓ La gestion des dossiers sinistres Auto-corporels ;
  - ✓ La souscription des contrats Automobile ;
  - ✓ Le Retour Administratif;
  - ✓ Le Retour Contentieux ;
  - ✓ Le Retour Précontentieux ;
  - ✓ Gestion des dossiers sinistres Auto-Matériels ;
  - ✓ La souscription Incendie ;
  - ✓ La souscription RD
  - ✓ La réassurance

#### V- NOTES SUR LES POSTES DU BILAN

#### A. MOUVEMENTS AYANT AFFECTE LES ELEMENTS DE L'ACTIF

##### ➤ AC1-Actifs incorporels

Les actifs incorporels bruts s'élèvent au 31/12/2014 à 8.437.472 DT contre un montant de 7.344.705 DT au 31/12/2013.

Nature de l'actif	Brut au 31/12/2013	Mvts 2014	Brut au 31/12/2014	Amorts & provisions	Net au 31/12/2014
<b>Actifs Incorporels</b>	<b>7 344 705</b>	<b>1 092 767</b>	<b>8 437 472</b>	<b>4 961 477</b>	<b>3 475 995</b>
Investissement de recherche et développement	748 684	1 041 513	1 790 197		1 790 197
Concessions, Brevets, Licences					
Marques	6 581 021	51 254	6 632 275	4 961 477	1 670 798
Fonds commercial	15 000	-	15 000		15 000

##### ➤ AC2-Actifs corporels d'exploitation

Les actifs corporels d'exploitation bruts s'élèvent au 31/12/2014 à 14.373.930 DT contre un montant de 13.769.151 DT au 31/12/2013.

Nature de l'actif	Brut au 31/12/2013	Mvts 2014	Brut au 31/12/2014	Amorts & provisions	VCN au 31/12/2014
<b>Actifs corporels d'exploitation</b>	<b>13 769 151</b>	<b>604 779</b>	<b>14 373 930</b>	<b>12 203 049</b>	<b>2 170 881</b>
Installations techniques et machines	12 950 495	577 137	13 527 632	11 423 942	2 103 690
Autres installations, outillage et mobilier	818 656	27 642	846 298	779 107	67 191

Le détail des actifs corporels d'exploitation se présente comme suit :

Nature de l'actif	Brut	Amortissements	V C N
Agencements Aménagements & installations	5 519 052	3 958 580	1 560 471
Matériel de transport	756 511	476 817	279 694
Matériel Mobilier de Bureau	990 150	899 283	90 867
Matériel Informatique	7 108 217	6 868 369	239 848
<b>Actifs corporels au 31/12/2014</b>	<b>14 373 930</b>	<b>12 203 049</b>	<b>2 170 881</b>

##### ➤ AC3-Placements

Les placements bruts s'élèvent au 31/12/2014 à 459.020.368 DT contre un montant de 434.524.144 DT au 31/12/2013.

Nature de l'actif	Brut au 31/12/2013	Mvts 2014	Brut au 31/12/2014	Amorts & provisions	Net au 31/12/2014
<b>Terrains et constructions</b>	<b>44 956 520</b>	<b>2 521 063</b>	<b>47 477 582</b>	<b>11 160 677</b>	<b>36 316 905</b>
Terrains et constructions d'exploitation	14 005 218	-	14 005 218	5 978 205	8 027 013
Terrains et constructions hors d'exploitation	30 951 301	2 521 063	33 472 364	5 182 472	28 289 892
<b>Placements</b>	<b>191 509 342</b>	<b>17 331 643</b>	<b>208 840 985</b>	<b>8 639 296</b>	<b>200 201 689</b>
Placements dans les entreprises liées	44 469 959	11 086 555	55 556 514	545 003	55 011 511
Placements dans les entreprises avec un lien de participation	136 716 288	7 318 488	144 034 776	8 094 293	135 940 483

Bons et Obligations/Etse avec lien	10 323 095	- 1 073 400	9 249 695		9 249 695
<b>Autres placements financiers</b>	<b>194 241 039</b>	<b>4 799 741</b>	<b>199 040 781</b>	<b>2 562 950</b>	<b>196 477 831</b>
Actions, autres titres à revenu variable	55 236 113	- 8 621 947	46 614 166	2 450 900	44 163 266
Obligations et autres titres à revenu fixe	136 038 297	12 397 110	148 435 407		148 435 407
Autres prêts	2 963 478	1 024 578	3 988 056	112 050	3 876 006
Autres	3 152	-	3 152		3 152
<b>Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes</b>	<b>3 817 243</b>	<b>- 156 224</b>	<b>3 661 020</b>		<b>3 661 020</b>
<b>Total Général</b>	<b>434 524 144</b>	<b>24 496 224</b>	<b>459 020 368</b>	<b>22 362 923</b>	<b>436 657 445</b>

AC 32 - Participations et entreprises liées

### 1- Entreprises liées

Les **entreprises liées** (ou filiales) sont les entreprises dans lesquelles la société détient (directement ou indirectement) la **majorité des droits de vote** ou dans lesquelles elle détient un **intérêt important dans les droits de vote** ( $\geq 40\%$ ) et y exerce le pouvoir de direction de la politique financière et managériale de l'entreprise. Il s'agit d'entreprises dépendantes, **contrôlées** par la société.

Entreprises liées	Nombre d'actions	Capital	Nombre	%	Montant Brut	Correction de valeur	Montant net
AMEN INVEST	20 000	2 000 000	9 280	46%	584 000		584 000
AMEN SANTE	4 675 000	46 750 000	3 007 628	64%	30 120 125		30 120 125
ASSURANCES HAYETT	60 000	6 000 000	40 000	67%	2 702 010		2 702 010
CLINIQUE EL AMEN NABEUL	1 016 000	10 160 000	576 735	57%	4 806 124	- 83 242	4 722 882
CLINIQUE EL AMEN BEJA	65 000	6 500 000	11 358	17%	1 135 800	- 461 328	674 472
CLINIQUE EL AMEN BIZERTE	800 000	4 000 000	432 500	54%	4 325 000	- 433	4 324 567
HOPITAL PRIVE EL AMEN	2 400 000	24 000 000	941 800	39%	9 418 000		9 418 000
COMAR INVEST S.I.C.A.F	30 000	3 000 000	24 540	82%	2 465 455		2 465 455
<b>Total</b>					<b>55 556 514</b>	<b>- 545 003</b>	<b>55 011 511</b>

## 2- Entreprises avec lien de participation

Les entreprises avec *lien de participation* sont les entreprises sur lesquelles la société exerce une *influence notable* (participation aux décisions de la politique financière et opérationnelle) *sans* pour autant en avoir le *contrôle*.

### Entreprises avec lien de participation (au 31/12/2014)

	CAPITAL		NOMBRE	%	BRUT	PROVISIONS 2013	DOTATIONS 2014	REPRISE 2014	PROVISION 2014	NET
	NOMBRE	VALEUR								
AMEN CAPITAL	50 000	700 000	2 499	5%	6 248					6 248
AMEN BANK	24 444 000	122 220 000	6 776 976	28%	64 788 026					64 788 026
AMEN FINANCE COMPANY	1 000 000	62 500 000	175 000	18%	10 937 500		-46 375		-46 375	10 891 125
ENNAKL	30 000 000	30 000 000	2 955 265	10%	35 213 300	-5 612 663	-192 794		-5 805 457	29 407 843
TUNISIE LEASING	8 300 000	41 500 000	1 620 930	20%	17 557 922					17 557 922
AMEN PROJECT SICAF	200 000	9 000 000	75 310	38%	3 356 446					3 356 446
CLINIQUE EL AMEN GAFSA	66 250	5 300 000	6 246	9%	624 600	-133 623	-71 321		-204 944	419 656
CLINIQUE EL AMEN LA MARSA	41 000	4 100 000	3 088	8%	318 093	-18 779	-55 247		-74 026	244 067
CLINIQUE EL AMEN TUNIS	65 000	6 500 000	1	0%	102					102
EL AMENA TAKAFUL	1 000 000	10 000 000	179 999	18%	1 799 990		-230 399		-230 399	1 569 591
EL KHIR	52 000	5 200 000	12 489	24%	1 219 200	-890 427	-328 773		-1 219 200	-
GENERAL DRINKS	260 000	260 000	72 798	28%	72 798					72 798
GMA	9 000	900 000	1 355	15%	135 500	-28 997	-36 551		-65 548	69 952
HOTEL MAJESTIC	330 000	3 300 000	70 000	21%	1 400 000	-341 180	-58 380		-399 560	1 000 440
KAWARIS	33 000	3 300 000	7 884	24%	823 351		-21 304		-21 304	802 047
MEDITRAC	2 000 000	20 000 000	289 212	14%	2 892 120					2 892 120
SNB	84 200	8 420 000	16 840	20%	1 500 000					1 500 000
SOGEREC	660 000	6 600 000		0%		-796 171		796 171		-
SPCS	500 000	5 000 000	62 500	13%	625 000					625 000
SUNAGRI-SA	80 000	800 000	24 000	30%	240 000		-27 480		-27 480	212 520
TUNISYS	150 000	1 500 000	52 458	35%	524 580					524 580
<b>TOTAL</b>					<b>144 034 776</b>	<b>-7 821 840</b>	<b>-1 068 624</b>	<b>796 171</b>	<b>-8 094 293</b>	<b>135 940 483</b>

## État récapitulatif des placements

Nature de l'actif	Valeur Brute	Correction de Valeur	Valeur Nette 2014	Valeur Nette 2013
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	47 477 582	11 160 677	36 316 905	34 641 096
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	236 054 222	11 090 196	224 964 026	203 024 382
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe	1 503 612		1 503 612	13 308 849
Autres parts d'OPCVM	8 647 622		8 647 622	8 587 453
Obligations et autres titres à revenu fixe	157 685 102		157 685 102	146 261 392
Autres prêts et effets assimilés	3 988 056	112 050	3 876 006	2 951 428
Dépôts auprès des entreprises cédantes	3 661 020		3 661 020	3 817 243
Autres dépôts	3 152		3 152	3 152
<b>Total</b>	<b>459 020 368</b>	<b>22 362 923</b>	<b>436 657 445</b>	<b>412 594 995</b>

➤ AC5-Part des réassureurs dans les provisions techniques

- Part des réassureurs dans les primes non acquises

La part des réassureurs dans les primes non acquises s'élève à 7.943.322 DT au 31 décembre 2014 contre un montant de 6.231.064 DT au 31 décembre 2013.

Branche	2014	2013	Variation
Incendie	3 178 024	3 117 017	61 007
Risques divers	2 661 079	2 402 441	258 638
Transport	2 104 219	711 606	1 392 613
<b>TOTAL</b>	<b>7 943 322</b>	<b>6 231 064</b>	<b>1 712 258</b>

- Sinistres à payer à la charge des réassureurs

La provision pour sinistre à payer (vie) et (non vie) s'élève au 31 décembre 2014 à 33.412.265 DT contre un montant de 32.465.968 DT au 31 décembre 2013.

Branche	2014	2013	Variation
Vie	567 471	192 129	375 342
Incendie	11 878 377	12 174 768	-296 391
Risques divers	9 932 393	9 440 125	492 268
Automobile	2 988 449	3 193 382	-204 933
Transport	6 839 846	6 256 438	583 408
Aviation	1 205 729	1 209 126	-3 397
<b>TOTAL</b>	<b>33 412 265</b>	<b>32 465 968</b>	<b>946 297</b>

➤ AC6- Créances

Le montant brut des autres créances s'élèvent au 31 décembre 2014 à 90.745.385 DT contre 84.284.501 DT au 31 décembre 2013.

Libellé	2014			2013		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net

Primes à annuler	-2 796 640		-2 796 640	-3 544 618		-3 544 618
Primes acquises et non émises	3 619 037		3 619 037	5 098 533		5 098 533
Autres Créances nées d'opérations directes	60 674 822	26 991 025	33 683 797	58 041 841	25 297 056	32 744 785
Créances indemnisées subrogées	16 022 141		16 022 141	13 480 558		13 480 558
à l'entreprise d'assurance Créances née d'opérations de Réassurance	1 267 849	563 750	704 099	2 422 699	563 750	1 858 949
Prêts au personnel Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques	312 982 5 734 664		312 982 5 734 664	248 979 5 450 905		248 979 5 450 905
Débiteurs divers	5 910 530		5 910 530	3 085 604		3 085 604
<b>TOTAL</b>	<b>90 745 385</b>	<b>27 554 775</b>	<b>63 190 610</b>	<b>84 284 501</b>	<b>25 860 806</b>	<b>58 423 695</b>

➤ AC7- Autres éléments d'actifs

Les autres éléments d'actifs s'élèvent au 31 décembre 2014 à 34.308.700 DT contre un montant de 32.754.465 DT au 31 décembre 2013.

Libellé	2014	2013
Avoirs en banque	15 391 276	15 403 044
CCP	36 258	36 278
Caisse	7 059	4 381
Frais d'acquisition reportés	8 396 292	7 559 474
Autres charges à répartir	30 930	100 247
Intérêts courus et non échus	6 692 216	6 492 978
Loyers à recevoir	393 155	340 355
Autres comptes de régularisation	3 357 845	2 824 335
Autres	3 669	-6 628
<b>TOTAL</b>	<b>34 308 700</b>	<b>32 754 465</b>

### 3- MOUVEMENTS AYANT AFFECTES LES ELEMENTS DU PASSIF

➤ CP1-Capitaux propres

	Capital social	Réserve légale	Réserve d'invest.exonéré	Primes d'émission	Réserve pour fonds social	Réserve pour toute éventualité	Réserve spéciale de réeval.	Résultat de la période	Total
<b>Solde 31/12/2013</b>	50 000 000	5 000 000	25 427 344	250 000	3 301 022	42 705 708	668 862	25 229 827	152 582 763
<b>Affectation du Résultat 2013</b>									0
<b>Réserve légale</b>									0
<b>Réserve investissement exonérée</b>			5 668 570					-5 668 570	0
<b>Réserve pour toute éventualité</b>						9 561 257		-9 561 257	0
<b>Dividende distribués</b>								-10 000 000	-10 000 000
<b>Résultat au 31/12/2014</b>								19 849 679	19 849 679
<b>Solde 31/12/2014</b>	50 000 000	5 000 000	31 095 914	250 000	3 301 022	52 266 965	668 862	19 849 679	162 432 442

En application de l'article 19 de la loi n°2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion 2014, les fonds propres distribuables en franchise de retenue s'élèvent au 31/12/2014 à 106.763.580 DT et se détaillent comme suit :

Primes d'émission	250 000
Réserves pour fonds social	3 301 022
Réserves pour toutes éventualités	52 266 965
Réserve spéciale de réinvestissement	31 095 914 (*)
Résultat de l'exercice	19 849 679

(\*) Ce montant est distribuable conformément à la réglementation en vigueur

Au 31/12/2014 la société ne détient aucune action propre et n'a acheté ni vendu aucune action propre au cours de l'exercice.

- Aucun actif détenu par la société ne fait l'objet d'une clause de réserve de propriété.
- La société n'a procédé à l'émission d'aucun titre à revenu fixe.



Le capital de la COMAR est composé de 2 500 000 actions dont le nominal s'élève à 20 DT. Le capital est totalement libéré et il est détenu par les actionnaires suivants :

Actionnaires	Nombre d'actions	Montant	%
SICOF	1 237 131	24 742 620	49%
PGI HOLDING	692 135	13 842 700	28%
AXA	384 922	7 698 440	15%
Munich Ré	75 522	1 510 440	3%
Parentin	72 102	1 442 040	3%
AUTRES	38 188	763 760	2%
<b>Total</b>	<b>2 500 000</b>	<b>50 000 000</b>	<b>100%</b>

➤ PA3-Provisions techniques

Les provisions techniques s'élèvent au 31 décembre 2014 à 357.108.617 DT contre un montant de 337.657.301DT au 31 décembre 2013.

Libellé	2014	2013	Variation
Provisions pour primes non acquises	46 967 759	43 982 763	2 984 996
Provisions pour sinistres	288 275 867	273 820 631	14 455 236
Provisions mathématiques Vie	8 609 280	9 396 911	-787 631
Autres Provisions Techniques (non vie)	13 255 711	10 456 996	2 798 715
<b>TOTAL</b>	<b>357 108 617</b>	<b>337 657 301</b>	<b>19 451 316</b>

Nous avons procédé à certains ajustements dans le calcul des provisions à savoir :

**I) PRIMES A ANNULER**

Pour la détermination de la provision pour annulation de primes au 31/12/2014, nous avons calculé les éventuelles annulations futures qui peuvent survenir après la clôture de l'exercice 2014 en se basant sur la méthode statistique qui est la moyenne arithmétique des taux d'annulations sans réémissions des exercices 2011,2012 et 2013 la dite moyenne s'élève à 0,911% qui, multipliée par le chiffre d'affaires 2014 (143 914 387 DT) nous donne une provision de 1 310 684 DT.

**II) PROVISION POUR RISQUE EN COURS**

Pour la détermination de la provision pour risques en cours au 31/12/2014, nous avons calculé le ratio **S/P** en majorant le montant des sinistres par les frais de gestion des sinistres et le minorant des montants des recours encaissés et à encaisser.

**III) PROVISION POUR LES SINISTRES TARDIFS**

La méthode d'évaluation des IBNR est une méthode statistique basée sur des chiffres réels d'ouverture de sinistres tardifs. Les ajustements portés sur la méthode de calcul des IBNR 2014 sont les suivants :

Pour le calcul des IBNR, nous avons utilisé les coûts moyens réels et non pas la moyenne mobile des coûts moyens.

Pour le calcul du coût moyen automobile Nous avons écarté les sinistres majeurs qui excèdent 400 MD.

Pour la branche groupe nous avons rattaché les sinistres tardifs de la catégorie 710 (groupe décès) à la branche 6 (vie).

Pour la catégorie 721 (maladie), nous avons majoré les sinistres tardifs par le montant des bulletins de soins relatifs à 2014 reçus par bordereaux 2015.

**IV) PROVISION POUR EGALISATION**

Vu l'amélioration du contexte politique et social de notre pays, nous avons repris la provision pour égalisation de la branche incendie qui a été constituée en 2010 suite à l'instabilité du pays.

L'impact des différents ajustements effectués pour le calcul des provisions est récapitulé dans le tableau suivant :

Provision techniques	Provisions	Provisions ajustées	Ecarts	Provisions 2013	Dotation de l'exercice
PSI	16 977 528	21 731 619	4 754 091	18 377 153	3 354 466
Provision pour PB et ristournes	4 767 145	4 767 145	0	2 896 443	1 870 702
Provision pour égalisation	16 532 927	12 113 288	-4 419 639	15 607 820	-3 494 532
Prov pour primes à annuler	3 023 400	1 310 684	-1 712 716	3 544 618	-2 233 934
PREC	1 313 621	2 746 492	1 432 871	306 253	2 440 238
Chargement de gestion	22 862 066	23 910 999	1 048 933	21 839 771	2 071 228
<b>Total</b>	<b>65 476 687</b>	<b>66 580 227</b>	<b>1 103 540</b>	<b>62 572 058</b>	<b>4 008 169</b>

- Provisions pour primes non acquises

Les provisions pour primes non acquises s'élèvent au 31 décembre 2014 à 46.967.759 DT contre 43.982.763 DT au 31 décembre 2013.

<b>Branche</b>	<b>PPNA 2014</b>	<b>PPNA 2013</b>	<b>Variation</b>
Incendie	4 832 364	4 514 535	317 829
Risques divers	12 510 611	11 609 232	901 379
Automobile	25 311 712	23 905 387	1 406 325
Transport	846 710	778 637	68 073
Groupe	23 054	52 065	-29 011
Acceptation	3 443 308	3 122 907	320 401
<b>T O T A L</b>	<b>46 967 759</b>	<b>43 982 763</b>	<b>2 984 996</b>

- Provisions pour sinistre

Les provisions pour sinistres s'élèvent au 31 décembre 2014 à 288.275.867 DT contre 273.820.631 DT au 31 décembre 2013.

<b>Branche</b>	<b>PSAP 2014</b>	<b>PSAP 2013</b>	<b>Variation</b>
Incendie	20 527 215	20 695 128	-167 913
Risques divers	40 115 096	37 444 759	2 670 337
Automobile	202 751 899	188 939 184	13 812 715
Transport	13 642 934	12 452 435	1 190 499
Groupe	1 785 721	1 439 430	346 291
Aviation	1 324 012	1 324 808	-796
Acceptation	3 406 093	2 494 537	911 556
Prévisions pour recours à encaisser	-15 819 136	-12 474 927	-3 344 209
<b>S/T O T A L</b>	<b>267 733 834</b>	<b>252 315 354</b>	<b>15 418 480</b>
Provision pour Egalisation vie	6 125 932	5 532 973	592 959
Provision pour Egalisation non vie	5 987 356	10 074 847	-4 087 491
Provision pour Equilibrage	1 074 673	792 865	281 808
<b>S/TOTAL</b>	<b>13 187 961</b>	<b>16 400 685</b>	<b>-3 212 724</b>
Provisions pour sinistres a payer vie	2 586 927	2 208 148	378 779
Provision pour PB à distribuer vie	20 343	133 563	-113 220
Provision pour PB à distribuer non vie	4 746 802	2 762 881	1 983 921
<b>S/TOTAL</b>	<b>7 354 072</b>	<b>5 104 592</b>	<b>2 249 480</b>
<b>T O T A L</b>	<b>288 275 867</b>	<b>273 820 631</b>	<b>14 455 236</b>

**VI. NOTES SUR LES POSTES DU RESULTAT**
**➤ RTNV-RESULTAT TECHNIQUE NON VIE**

<b>Branche</b>	<b>Incendie</b>	<b>A T</b>	<b>Risques divers</b>	<b>Automobile</b>	<b>Transport</b>	<b>Groupe</b>	<b>Aviation</b>	<b>Acceptation</b>	<b>TOTAL</b>
Primes acquises et acceptées	16 329 652		26 622 878	76 172 933	8 695 382	13 714 136	505 652	11 498 766	153 539 399
Variation des primes non acquises	-256 822		-642 741	-1 406 325	1 324 539	29 010		-320 401	-1 272 739
Primes cédées	-11 227 410		-8 688 696	-698 015	-5 707 890		-927 261		-27 249 272
<b>TOTAL</b>	<b>4 845 420</b>	<b>-</b>	<b>17 291 441</b>	<b>74 068 593</b>	<b>4 312 031</b>	<b>13 743 146</b>	<b>-421 609</b>	<b>11 178 365</b>	<b>125 017 388</b>
Produits de placements	1 581 163		2 577 833	7 375 652	841 954	1 327 909	48 961	1 113 400	14 866 872
Autres produits techniques				60 664					60 664
<b>TOTAL</b>	<b>1 581 163</b>	<b>-</b>	<b>2 577 833</b>	<b>7 436 316</b>	<b>841 954</b>	<b>1 327 909</b>	<b>48 961</b>	<b>1 113 400</b>	<b>14 927 535</b>
Prestations payées	16 133 556	477 134	6 857 897	50 485 869	1 941 244	12 530 096		6 240 123	94 665 918
Variation des provisions pour sinistres	701 287	-106 603	1 907 816	12 944 987	744 574	359 711	-60 928	951 472	17 442 316
Prestations à la charge des réassureurs	-14 161 179		-1 595 592	-253 371	-915 224		-172 591		-17 097 956
Variation des provisions à la charge des réassureurs	296 392		-492 269	204 933	-583 408		3 397		-570 955
<b>TOTAL</b>	<b>2 970 056</b>	<b>370 531</b>	<b>6 677 852</b>	<b>63 382 419</b>	<b>1 187 185</b>	<b>12 889 807</b>	<b>-230 122</b>	<b>7 191 594</b>	<b>94 439 323</b>
Variation des autres provisions techniques	353 312	-35 324	-306 253	2 783 830		3 150			2 798 715
<b>TOTAL</b>	<b>353 312</b>	<b>-35 324</b>	<b>-306 253</b>	<b>2 783 830</b>		<b>3 150</b>	<b>-</b>		<b>2 798 715</b>
Participation aux bénéfices et ristournes			33 014	3 288	169 372	278 433			484 107
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>		<b>33 014</b>	<b>3 288</b>	<b>169 372</b>	<b>278 433</b>	<b>-</b>		<b>484 107</b>
Frais d'exploitation									
Frais d'acquisition	-3 517 406		-4 151 174	-10 052 092	-2 137 124	-1 945 835	-575 134	-4 120 700	-26 499 466
Variation frais d'acquisitions reportées	96 977		265 597	460 146	19 283	-5 185			836 818
Frais d'administration	-1 218 514		-2 307 046	-7 250 358	-1 006 429	-1 403 413	-414 814		-13 600 574
Commissions reçues des réassureurs	4 123 383		2 013 562	-683	940 007		114 885		7 191 153
<b>TOTAL</b>	<b>515 561</b>	<b>-</b>	<b>4 179 060</b>	<b>16 842 988</b>	<b>2 184 264</b>	<b>3 354 433</b>	<b>875 063</b>	<b>4 120 700</b>	<b>32 072 069</b>
Autres charges techniques				328 175					328 175
<b>TOTAL</b>				<b>328 175</b>					<b>328 175</b>
Variation des provisions p/égalisation et équilibrage									
Egalisation	-4 419 639		137 563			194 585			-4 087 491
Equilibrage			281 808						281 808
<b>TOTAL</b>	<b>-4 419 639</b>		<b>419 371</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>194 585</b>			<b>-3 805 683</b>
<b>RESULTAT TECHNIQUE NON VIE</b>	<b>7 007 294</b>	<b>-335 206</b>	<b>8 866 230</b>	<b>- 1 835 792</b>	<b>1 613 164</b>	<b>-1 649 354</b>	<b>-1 017 589</b>	<b>979 469</b>	<b>13 628 217</b>

➤ **Charges et produits de placements**

- **PRNT1-PRODUITS DE PLACEMENTS**

Les produits financiers arrêtés au 31/12/2014 comportent 10.267.660 DT de dividendes distribués par les différentes participations de la COMAR.

	<b>Placements dans des entreprises liées et avec lien de participation</b>	<b>Autres revenus et frais financiers</b>	<b>Total 2014</b>	<b>Total 2013</b>
Revenus des placements immobiliers		1 764 462	1 764 462	1 587 710
Revenus des participations	10 267 660	1 875 663	12 143 323	10 205 685
Revenus des autres placements	995 441	9 520 482	10 515 923	10 598 305
Autres revenus et reprises de provisions pour dépréciations		3 551 543	3 551 543	6 029 280
<b>Total produits de Placements</b>	<b>11 263 101</b>	<b>16 712 150</b>	<b>27 975 251</b>	<b>28 420 980</b>

- **CHNT1-CHARGES DE PLACEMENT**

<b>Placements dans des entreprises liées et avec lien de participation</b>	<b>Total 2014</b>	<b>Total 2013</b>
Intérêts et rémunération des dépôts des réassureurs	596 461	609 830
Frais externes	60 883	149 301
Frais internes, pertes sur titres et provisions pour dépréciations	4 586 360	5 844 960
<b>Total charges de placements</b>	<b>5 243 704</b>	<b>6 604 091</b>

- **VENTILATION DES CHARGES DE PERSONNEL**

<b>Charges</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Salaires	9 946 400	8 036 228
Charges sociales	2 189 921	1 621 159
Autres	2 465 183	1 733 872
<b>Total</b>	<b>14 601 504</b>	<b>11 391 259</b>

➤ **CHARGES DE COMMISSIONS**

Les commissions de toute nature, allouées aux agents généraux et courtiers, afférentes à l'assurance directe et comptabilisées au cours de l'exercice 2014 s'élèvent à 17 457 550 dinars contre 17 066 716 dinars en 2013.

➤ **DECOMPTE FISCAL**

	<b>REINTEGRATION</b>	<b>DEDUCTION</b>
<b>RESULTAT COMPTABLE AU 31/12/2014</b>	21 802 081	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION TITRES 2014	11 223 448	
REPRISE PROVISIONS POUR DPRECIATION TITRES 2013		11 645 380
PROVISIONS POUR CREANCES DOUTEUSES 2014	16 183 312	
REPRISE PROVISIONS POUR CREANCES DOUTEUSES 2013		16 953 439
DIVIDENDES RECUS 2014		12 701 685
PROVISIONS TITRES COTES 2014		7 795 127
REPRISE PROVISIONS TITRES COTES 2013	8 617 288	
PLUS VALUE S/CESSION DES ACTIONS COTEES		149 980
MOINS VALUE S/CESSION TITRES SICAV	148 674	
JETONS DE PRESENCE	72 000	
CONTRIBUTION CONJONCTURELLE	370 060	
MISSIONS ET RECEPTIONS	18 053	
PENALITE (Enregistrement)	95 993	
<b>TOTAL</b>	<b>58 530 909</b>	<b>49 245 611</b>
<b>RESULTAT FISCAL</b>		<b>9 285 298</b>
<b>REINVESTISSEMENTS EXONERES</b>		<b>3 707 005</b>
CLINIQUE EL AMEN BIZERTE	2 162 500	
CLINIQUE EL AMEN NABEUL	961 225	
CLINIQUE EL AMEN GAFSA	83 280	
ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	500 000	
	<b>3 707 005</b>	
BENEFICE IMPOSABLE		5 578 293
<b>BENEFICE IMPOSABLE (arrondi au dinars inférieur)</b>		<b>5 578 293</b>
<b>MINIMUM D'IMPOT</b>		<b>1 857 060</b>
<b>IMPOT SUR LES SOCIETES 2014</b>		<b>1 952 403</b>
<b>IMPOTS AVANCES</b>		<b>7 103 741</b>
<b>REPORT</b>		<b>5 151 338</b>
<b>RESULTAT NET</b>		<b>19 849 679</b>

**VII. ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES**

	2014	2013
<b>Engagements reçus</b>		
Avals, cautions et garanties reçus	-	-
Engagements de rachat de titres et d'actifs	494 916	534 275
<b>Engagements donnés</b>		
Avals, cautions et garanties de crédit donnés	2 643 210	2 617 146
Titres et actifs acquis avec engagement de revente	494 916	534 275

**VIII. AUTRES NOTES AUX ETATS FINANCIERS**

## ➤ LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint au 31 Décembre 2014 un solde de 15.434.593 DT contre un solde de 15.443.703 DT au 31 Décembre 2013 se détaillant comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013	Variation
Dépôts à vue	427 534	13 781 322	-13 353 788
Dépôts à terme	15 000 000	1 658 000	13 342 000
Caisse	7 059	4 381	2 678
<b>Total</b>	<b>15 434 593</b>	<b>15 443 703</b>	<b>-9 110</b>

## ➤ OPERATIONS AVEC LES PARTIES LIEES

En 2014, la COMAR a conclu diverses transactions avec des parties liées ces opérations ont toutes été réalisées aux conditions de marché.

## - Les transactions financières :

- Emprunts obligataires :

Société	Montant au 31/12/2013	Entrées	Sorties	Montant au 31/12/2014	Produits 2014
AMEN BANK	4 623 095		573 400	4 049 695	261 529
TUNISIE LEASING	5 600 000	1 000 000	1 400 000	5 200 000	387 457
<b>Total</b>	<b>10 223 095</b>	<b>1 000 000</b>	<b>1 973 400</b>	<b>9 249 695</b>	<b>648 986</b>

- Prêt :

Société	Montant au 31/12/2013	Entrées	Sorties	Montant au 31/12/2014	Produits 2014
HOTEL MAJESTIC	100 000		100 000	-	6 893
<b>Total</b>	<b>100 000</b>		<b>100 000</b>	<b>-</b>	<b>6 893</b>

## - Les transactions d'exploitation:

NATURE DES TRANSACTIONS	MONTANT
<b>PRESTATIONS ET CHARGEMENTS (*)</b>	<b>6 499 312</b>
AMEN BANK	1 561 975
PARENIN	226 553
GFCO	53 069
TUNISYS	13 985
EL KHIR	21 231
EL IMRANE	9 635
TUNISIE LEASING	4 802 266
SNB	108 846
CLINIQUE EL AMEN	51 500
TUNISIE FACTORING	-433 350
AMEN INVEST	16 477
AMEN SANTE	11 710
AUTRES	55 415
<b>ASSURANCE COMPLEMENT RETRAITE</b>	
HAYETT	541 881
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>11 673 639</b>
AMEN BANK	2 289 509
PARENIN	798 788
GFCO	141 316
TUNISYS	37 622
EL KHIR	71 284
KAWARIS	55 740
EL IMRANE	80 788
TUNISIE LEASING	6 712 890
SNB	209 071
AMEN INVEST	52 387
CLINIQUE EL AMEN	85 607
TUNISIE FACTORING	718 611
CLINIQUE EL AMEN LA MARSA	24 372
CLINIQUE EL AMEN GAFSA	37 567
CLINIQUE EL AMEN BEJA	33 880
AMEN SANTE	27 428
COMAR IMMOBILIERE	83 327
AUTRES	213 452

(\*) Le montant des prestations ne comporte pas les provisions pour sinistres.

- **Les Transactions des placements immobiliers :**

<b>SOCIETE</b>	<b>LOYER ANNUEL</b>
HAYETT	108 178
TUNISYS	85 085
GMA	23 722
EL IMRANE	44 305
AMEN FINANCE CAPITAL	2 044
CAFES BONDIN	27 332

- **DIVIDENDES**

<b>SOCIETE</b>	<b>DIVIDENDE</b>
AMEN BANK	6 403 000
AMEN INVEST	55 680
AMEN PREMIERE	387 481
AMEN TRESOR SICAV	3 567
EL IMRANE	453 012
HAYETT	400 000
TUNISIE LEASING	1 564 235
SNB	300 000
TUNISYS	62 950
ENNAKL	1 161 845
AMEN PROJECT	305 006
HOPTITAL PRIVE EL AMEN	164 815
<b>T O T A L</b>	<b>11 261 591</b>

- **ÉVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 14 avril 2015. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.



## RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

États financiers - Exercice clos le 31 décembre 2014

Messieurs les Actionnaires de la **Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances COMAR**

Avenue Habib Bourguiba 1001, Tunis

**Messieurs,**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport général sur l'audit des états financiers de la COMAR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2014, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

### **I- Rapport sur les états financiers**

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la COMAR, comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2014, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 162.432.442 dinars tunisiens, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 19.849.679 dinars tunisiens.

#### **1. Responsabilité de la direction pour les états financiers**

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au Système Comptable des Entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle estime nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

#### **2. Responsabilité des commissaires aux comptes**

Les états financiers ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures mises en œuvre relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation des risques, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### **3. Opinion sur les états financiers**

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la COMAR au 31 décembre 2014 ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables tunisiennes.

### **I- Rapport sur les vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Conformément aux dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable, données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers.

des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 30 avril 2015

**Les Commissaires aux Comptes**

**La Générale d'Audit & Conseil  
CPA International**

**Les Commissaires aux Comptes Associés -  
M.T.B.F**

**Chiheb GHANMI**

**Ahmed BELAIFA**

## RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2014

Messieurs les Actionnaires de la **Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances COMAR**

Avenue Habib Bourguiba 1001, Tunis

**Messieurs,**

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher, spécifiquement et de façon étendue, l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

### **I. Conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014 :**

- Au cours de l'exercice 2014, la COMAR a conclu avec sa filiale la société COMAR IMMOBILIERE (détenue à hauteur de 89,17%) une convention de prêt sous forme d'une avance en compte courant et ce, pour un montant s'élevant à 650 KDT. Ce prêt sera remboursable en une seule fois le 30 juin 2015 et est rémunéré au taux d'intérêt variable TMM+3%. En 2014, les produits constatés au titre de ce prêt s'élèvent à 38 KDT. Cette convention a fait l'objet d'une autorisation du conseil d'administration du 26 juin 2014.
- Les titres détenus par la COMAR dans la société SOGEREC, inscrits au bilan pour 1.129 KDT, ont été cédés au profit de l'AMEN BANK (détenu par la COMAR à hauteur de 28%). Cette cession a généré une perte s'élevant à 756 KDT et une reprise de provision de 796 KDT. Cette opération a été autorisée par le conseil d'administration du 26 juin 2014.

### **II. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs :**

L'exécution des opérations suivantes, conclues et approuvées au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014 :

- Au cours de l'exercice 2004, la COMAR a conclu avec HAYETT un contrat de location portant sur un local à usage professionnel. Ce contrat a fait l'objet d'un avenant au cours de 2013. Le montant du loyer facturé par HAYETT, au titre de l'exercice 2014, s'élève à 17 KDT.
- La COMAR a conclu avec la société PGI Holding (*détenant directement et indirectement 77,71% du capital de la COMAR*) une convention portant sur la mise en œuvre des moyens matériels, humains et informatiques par la holding dans l'objectif d'assister la compagnie dans le domaine de développement, du reporting, de l'audit et de l'inspection ainsi qu'en matière juridique. En contrepartie de ces services, PGI Holding perçoit une rémunération égale à 0,5% du chiffre d'affaires avec un plafond de 150 KDT hors taxes. Le montant comptabilisé en charge de l'exercice 2014 s'élève à 177 KDT toutes taxes comprises. Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 27 avril 2011.
- Au cours de l'exercice 2008, la COMAR a conclu avec TUNISYS (*dans laquelle elle détient 34,97% du capital*) un contrat de location portant sur des locaux à usage professionnel. Le montant du loyer facturé par la COMAR au titre de l'exercice 2014 s'élève à 71 KDT.
- Au cours de l'exercice 2009, la COMAR a conclu avec HAYETT (*dans laquelle elle détient 66,67% du capital*) un contrat de location portant sur des locaux à usage professionnel. Le montant du loyer facturé par la COMAR, au titre de l'exercice 2014, s'élève à 108 KDT hors taxes.
- Le même contrat prévoit la prise en charge par HAYETT des charges communes proportionnellement à la surface louée. Le montant correspondant facturé par la COMAR, au titre de l'exercice 2014, s'élève à 63 KDT.
- En outre, au cours de l'exercice 2014, la COMAR a facturé à HAYETT sa quote-part dans les frais de maintenance informatique pour 35 KDT.  
Au 31 décembre 2014, la créance au titre de ces conventions s'élève à 113 KDT.
- Au cours de l'exercice 2004, la COMAR a conclu avec la société CAFES BONDIN SARL, un contrat de location portant sur un local à usage commercial. Le montant du loyer facturé par la COMAR, au titre de l'exercice 2014, est de 27 KDT.
- La COMAR a conclu avec la société EL-IMRANE deux contrats de location, au cours des exercices 2009 et 2011, portant sur des locaux à usage professionnel. Au titre de l'exercice 2014, les loyers facturés par contrat s'élèvent respectivement à 44 KDT et 34 KDT.
- La COMAR a accordé le 01/12/2010 un prêt de 300 KDT (TMM+2%) à la société MAJESTICS HOTELS S.A dans laquelle elle détient 21,21% du capital. Ce prêt est remboursable sur 3 échéances à parts égales à compter du 01/12/2012 jusqu'au 01/12/2014. Ce prêt a été complètement remboursé le 01/12/2014. Les intérêts facturés en 2014, au titre de ce prêt, se sont élevés à 7 KDT.

### III. Obligations et engagements de la COMAR envers ses dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) §5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

#### Rémunérations et avantages accordés aux dirigeants avant le 1<sup>er</sup> novembre 2014 :

- La rémunération annuelle brute accordée au Président Directeur Général au titre de la période allant du 1 janvier 2014 au 31 octobre 2014 est fixée par décision du Comité de Rémunération en date du 5 juin 2013 et s'élève à 135 KDT.  
En outre, le Président Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction et de la prise en charge des frais de téléphone et de carburant.
- La rémunération annuelle brute accordée aux Directeurs Généraux Adjoints est fixée par décision du Comité de Rémunération en date du 5 juin 2013 et s'élève à 115 KDT pour chaque directeur général adjoint. En outre, les Directeurs Généraux Adjoints bénéficient chacun d'une voiture de fonction et de la prise en charge des frais de téléphone et de carburant.

#### Rémunérations et avantages accordés aux dirigeants à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2014 :

A partir du 1<sup>er</sup> novembre 2014, la COMAR a opté pour la dissociation entre les fonctions de Président du Conseil d'administration et celles de Directeur Général. Le comité de rémunération du 5 novembre 2014 a arrêté la rémunération et les avantages à accorder au Président du conseil d'administration et au Directeur Général à partir du 1 novembre 2014 comme suit :

La rémunération annuelle brute accordée au Président du conseil d'administration est fixée à 100 KDT. En outre, le Président du conseil d'administration bénéficie d'une voiture de fonction, d'un chauffeur, d'un quota de carburant de 4 KDT et de remboursement de frais d'une ligne GSM.

- La rémunération annuelle brute accordée au Directeur Général est fixée à 135 KDT. En outre, le Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction, d'un chauffeur, d'un quota de carburant de 4 KDT et de remboursement de frais d'une ligne GSM.
- La rémunération et avantages accordés au Directeur Général Adjoint demeurent ceux fixés par la décision du Comité de Rémunération en date du 5 juin 2013.

#### Autres rémunérations :

- Les comités de rémunération du 4 juin 2014 et du 5 novembre 2014 ont décidé d'accorder les primes et indemnités suivantes :
  1. Mr Rachid Ben Jemia : une indemnité de capitalisation de 105 KDT au titre de l'année 2013 et de 105 KDT au titre de l'année 2014 ;
  2. Mr Hakim Ben Yedder : Une prime de bilan de 130 KDT au titre de l'année 2013 ;
  3. Mr Lotfi Ben Haj Kacem : Une prime de bilan de 115 KDT au titre de l'année 2013.
- Les membres du Conseil d'Administration perçoivent des jetons de présence fixés à un total de 140 KDT par l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 mai 2014.
- Les membres du Comité Permanent d'Audit bénéficient d'une rémunération forfaitaire fixée à un total de 30 KDT par l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 mai 2014.

Les obligations et engagements de la COMAR envers ses dirigeants (hors Charges sociales et fiscales), tel qu'ils ressortent des états financiers arrêtés au 31 décembre 2014, se présentent comme suit (en dinars) :

	Président du Conseil d'administration (PDG avant 1/11/2014)		Directeur Général (DGA avant 1/11/2014)		Directeur Général Adjoint	
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2014	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2014	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2014
Rémunération	119 745	-	120 714	-	115 000	-
Primes et indemnités	210 000	-	130 000	130 000	115 000	115 000
<b>Total</b>	<b>329 745</b>	<b>-</b>	<b>250 714</b>	<b>130 000</b>	<b>230 000</b>	<b>115 000</b>
<b>Membres du Conseil d'Administration et du Comité d'Audit</b>						
	Charge de l'exercice			Passif au 31/12/2014		
Jetons de présence et autres rémunérations	170 000			182 600		
<b>Total</b>	<b>170 000</b>			<b>182 600</b>		

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations entrant dans le cadre de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

**Tunis, le 30 avril 2015**

***Les Commissaires aux Comptes***

**La Générale d'Audit & Conseil  
CPA International**

***Les Commissaires aux Comptes Associés -  
M.T.B.F***

**Chiheb GHANMI**

**Ahmed BELAIFA**